

L'ÉGALITÉ

JOURNAL REPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
	Six mois	7 00
Culie-mer.	Un an	15 00
	Six mois	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SÈZE.

Administrateur-Gérant E. POSTE.

Directeur-Rédacteur, G. WINTREBERT

Prix des insertions.

Fait divers	1 fr. 00
Une à six lignes 3 fr. au-dessus la ligne 0fr.30	
Réclames, la ligne	0 75

ABONNEMENT AUX ANNONCES : 15 fr. par an pour une annonce de 20 lignes à répéter dans chaque numéro

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 19 Mai 1894 2 h. du soir

(Suite)

Le directeur de la société de navigation à vapeur a réclamé contre les modifications intervenues dans la taxe des droits de navigation depuis la signature de son traité et quoique le directeur de l'Intérieur trouve cette modification sans fondement, la commission reconnaît que les dites modifications ont préjudicié aux droits de notre pavillon et propose de donner satisfaction à la réclamation dans la session budgétaire.

Le Directeur: Quand l'administration a traité, elle ne pouvait engager l'avenir, les votes du Conseil général, elle ne pouvait que promettre d'exonérer les droits de navigation à la société Saint-Pierraise sans promettre que le Conseil général ne modifierait ces droits.

La lettre du traité a été rigoureusement observée, on a accordé un privilège, il n'a pas été enlevé il ne peut qu'être moins avantageux, mais aucun bateau autre que le Pro-Patria ne profite de ce privilège.

M. Mazier—Il n'y a de doute pour personne que le vote a été pris contre le *Pro-Patria* qui a été spécialement visé.

M. Lefèvre—Pourquoi l'Administration n'a-t-elle pas fait d'observations à ce moment?

Le Directeur—Elle a pensé que l'augmentation des droits de navigation pourrait éloigner les navires étrangers et diminuer les recettes. On se demandait si la diminution des droits ne créerait pas un grand mouvement commercial et n'attirerait pas un grand nombre de bateaux.

Le temps qui s'est écoulé depuis lors est trop peu important pour permettre de dire que l'expérience est acquise.

M. Lefèvre—L'administration généralement favorable à la création de droits les a par exception cette fois laissée diminuer.

J'ai la certitude que les entrées n'ont pas augmenté.

M. Guerguin—Cependant ceux qui ne paient qu'une fois sont engagés à revenir et reviennent.

M. Mazier—Revenons à la question: le conseil a-t-il causé oui ou non un tort à la Société St-Pierraise de navigation à vapeur et ce tort doit-il être répa-

ré?

Le directeur—Vous ne pouvez poser ainsi la question sans compromettre les intérêts de la colonie et donner des armes contre elle dont vous êtes les représentants.

Bornez-vous, si vous le voulez, à vous demander si le vote en question n'a pas été défavorable au pavillon français.

M. Jaquet—On a lesé la colonie et le pavillon français.

M. Mazier—Il s'agit d'un intérêt national.

M. Jaquet—La colonie subit une crise terrible après avoir passé 35 ans ici nous être expatriés nous sommes exposés à être obligés de renvoyer nos fils en France.

M. Jaquet est très ému en prononçant ces paroles les larmes couvrent ses yeux et il s'en excuse auprès du directeur.

Le Directeur:—Vous n'avez pas à vous excuser je comprend les sentiments qui vous aiment.

M. Yon—Nous devons nous placer au point de vue général, nous ne devons pas imiter nos prédecesseurs, viser d'une façon favorable ceux qu'ils ont visés, d'une façon défavorable.

La question est à étudier elle est multiple.

5 Feuilleton du Journal «L'ÉGALITÉ»

FLEUR D'ABIME

PAR JEAN AICARD

I

Je vous conjure, mon cher abbé, lui disait-elle en substance, de chercher à avoir pour moi des renseignements précis. On me dit que la jeune fille est de votre paroisse. Elle s'appelle Marie Déperrier. Elle demeure avec sa mère rue Miromesnil. Le père, dit-on, est mort depuis deux ans.

Feuilleton de la revue hebdomadaire du «Journal des Débats».

Elle a une sœur ainée (Madeleine) qui est professeur dans un lycée de jeunes filles. Qu'est-ce que ces gens-là? C'est d'eux que va dépendre le bonheur de mes fils, de ma petite Annette et le mien. Quest-ce surtout que la jeune personne?

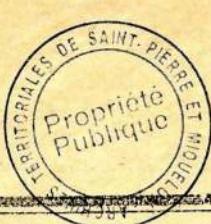
Je redoute les jeunes filles modernes. J'en voudrais une toute simple, à l'ancienne manière pour en faire la femme de mon fils, la sœur de ma fille, la mère de mes petits enfants! Le bonheur est dans la simplicité du cœur, et il n'est que là. En dehors d'une affection faite d'indulgence et de bonté, on ne trouve que tourments d'esprit... Hélas! j'avais fait un rêve; j'aurais voulu que Paul épousât la sœur de son ami Albert, le lieutenant de vaisseau. Vous savez qu'Albert et Paul sont de amis modèles, des amis comme on n'en voit plus, dit-

on. Nous n'aurions fait qu'une seule famille: Dieu en a-t-il décidé autrement? mon rêve est-il bien détruit? Peut-être votre réponse va-t-elle me rendre l'espérance... Je ne sais plus, vraiment, ce que je dois désirer.

» Nous sommes encore ici pour quinze jours. Paul voulait partir tout de suite pour Paris, mais j'ai obtenu un sursis, en donnant pour prétexte le plaisir que se promet Annette de voir commencer le printemps en pleine campagne. »

Le malheur que redoutait la bonne et charmante comtesse d'Aiguebelle était accompli: son fils aimait aveuglément une créature indigne de lui.

(A suivre),



Le Conseil renvoie à la Commission Coloniale l'élaboration d'un projet de rétablissement des droits anciens.

Nous ne saurions trop approuver ce vote et engager la Commission Coloniale à bien ne pas se départir de cette idée, qui n'est contestablement le Conseil ancien composé en majorité d'adversaires politiques du Directeur de la Compagnie St. Pierraise de navigation à vapeur, a trop facilement sacrifiés ces intérêts, ou plutôt a trop négligé de songer au contrat passé avec cette société.

Certes, en droit, le Directeur de l'Intérieur avait nous l'avouons parfaitement raison lorsqu'il défendait le vote antérieur et qu'il voulait empêcher le Conseil de compromettre par une décision imprudente dont les termes eussent été pris au pied levé les intérêts de la Colonie.

Mais en équité, tous les gens qui n'ont pas de parti pris, n'ont-ils pas depuis longtemps jugé que, soucieux des intérêts du pavillon national, de la protection due à notre service postal le Conseil précédent ne devait pas détruire un privilège qui lui était accordé?

Si oui, ceux là trouveront comme nous qu'entre ces deux conseils dont l'un a foulé aux pieds les droits sacrés de nos nationaux, oublié les services rendus par la Société Saint-Pierraise de navigation à Vapeur et l'autre (composé d'amis de cette Société, c'est vrai,) qui les a défendus celui qui mérite l'approbation générale est le dernier. Nous n'admettrons jamais que les fonctions électives servent à atteindre les adversaires au mépris de l'intérêt général, et nous approuverons toujours les représentants qui se servent de leur mandat pour réparer sous la banière de l'équité les fautes commises

à suivre

HISTOIRE VRAIE

Le Comte E... dès l'âge de 20 ans s'étant vu à la tête de 50000 livres de rente avait joui de la vie sans savoir s'imposer la moindre privation. La femme surtout était pour lui la source des plus grands plaisirs et à l'âge de 30 ans, lassé par ses conquêtes trop faciles, blasé au début de la vie, il avait juré de ne jamais contracter union par devant M. le maire. Brune, blonde, rousse voire même noires, n'avaient pour lui ni secrets ni rigueurs, il avait mené la vie à grandes guides, et au bout de 20 ans de cette existence surchauffée, de ce surmenage sensuel, le comte E... dut avoir recours à mille expédients plus ou moins connus afin d'obtenir quelque regain de jeunesse; phosphore, cantharide, strychnine, il ne négligea rien. Le résultat final, on le devine: une paralysie locale fut un vieillard du brillant gentleman.

Adieu femmes exquises, délicieuses jouissances de la vie, tout cela n'existe plus qu'en souvenir pour lui, et après avoir tant vécu pour les autres, il regrettait amèrement de n'avoir pas songé aux tristes jours de l'âge mûr et de n'avoir pas comme ses amis une petite femme bien douce, bien prévenante dont les soins et les caresses ne seraient pas achetés. Il n'était plus temps hélas ! il ne pouvait plus prétendre qu'à une bonne camaraderie, à une amitié platonique; que de regrets, que de déceptions:

Un matin, en sortant faire sa promenade quotidienne, il aperçut à quelques pas de sa voiture deux inconnues dans le pays la mère et la fille à en juger par la ressemblance existant entre elles toutes deux brunes, grandes, élancées avec un air de distinction et un charme infini. Frappé de l'étrange beauté de la jeune fille, il s'informa et apprit qu'elle était fille du percepteur nouvellement arrivé. Chaque jour, il guetta ses sorties et trouva mille moyens de se rapprocher du papa et de s'en faire un allié. Enfin reçu par ces braves gens, il éprouva pour la première fois une passion violente et sans raisonner, sans tarder, il demanda la main de la jolie Clara et fut accueilli avec empressement quoiqu'il eut 20 ans de plus qu'elle.

Clara élevée et instruite par sa mère était la candeur même, et n'eut aucun étonnement lorsque le mariage fut consummé d'être traitée comme une sœur par son pauvre mari, lequel fut obligé d'observer la discréption la plus absolue. La jeune femme fut bien surprise quelques jours après par les questions de ses amies et ne comprenant pas elle rougit et sourit naïvement — Timidité se dirent elles, en se promettant de renouveler leurs plaisanteries.

Deux mois se passèrent ainsi entre Edgard digne d'un poste d'honneur dans le sérial du sultan, et Clara qui finissait par se demander si l'on n'y avait pas quelque chose d'incomplet dans cette vie intime.

Edgard était plein d'attention pour elle, il la couvrait de doux baisers, mais il avait un respect par trop grand pour la fleur d'oranger.

Pour passer le temps, il entreprit un grand voyage en Italie dont ils admirèrent ensemble toutes les beautés.

Un jour la curiosité féminine de Clara s'émoustilla plus que d'habitude au point qu'elle demanda à Edgard de lui expliquer comment, de quelle façon, Eve avait bien pu désobéir au seigneur et comment naissaient nos rejetons.

Edgard qui était très bon musicien et dont la langue n'était heureusement pas paralysée se mit au piano et lui chantait:

Un antique et fort vieil adage
Qui nous vient de je ne sais où
Ne dit-il pas qu'en tout ménage
Les garçons naissent sous un chou;
J'en ferai venir un de France
Et nous irons voir chaque jour
Si son feuillage joie immense
Cache le fruit de notre amour.

Dans ce joli parterre
Tout en nous promenant
Voilà comment ma chère
Nous aurons un enfant...

Le lendemain il décidait Clara à retourner en France et ils allèrent ainsi terminer leur voyage de noces à Paris.

Là, Edgard désolé consulta quelques spécialistes sur sa paralysie locale et tous l'envoyèrent à leur collègue Brown-Sequard.

Ce dernier le rassura pleinement en lui disant que rien n'était désespéré, qu'à l'aide du médicament dont il lui remit l'ordonnance, il verrait sous peu ses forces renaitre, son engourdissement disparaître.

Edgard s'empressa d'acheter le remède prescrit et le quatrième flacon n'était pas encore épousé, que déjà il se sentait renaiant; la jeunesse revenait.

Il n'hésita pas alors à donner une explication complète à Clara et au sixième flacon il joignait la pratique à la théorie.

Un an après le comte Edgard était père d'un superbe petit vicomte gros et gras et continuant à Clara sa chanson:

Voyons encore plus loin les choses;
Car il nous faudra une fille aussi.
Les filles naissent sous les roses.
Et le rosier est près d'ici.
Il nous donnera je l'espère
Cette fille, ce beau bijou
Et ce rosier me rendra père
Absolument comme le chou

Dans ce joli parterre . . .

Edgard et Clara reconnaissants commandèrent à un de nos grands artistes un superbe tableau représentant Satan offrant à Faust un flacon et lui laissant voir au loin Marguerite.

Ils l'envoyèrent ce tableau à M. Godinéau qui avec la méthode du docteur Browne-Séquard avait préparé la merveilleuse liqueur.

Nos lecteurs peuvent voir dans notre salle de dépêches une reproduction de ce magnifique tableau.

Il nous reste quelques flacons de ce excellent elixir qui rend la force et la jeunesse à tous nos organes affaiblis.

CHRONIQUES ST-PIERRAISES

A BATONS ROMPUS.

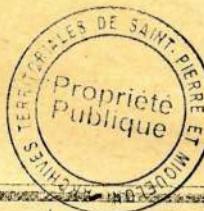
Emile de Girardin se piquait d'avoir une idée par jour. Plus modeste dans ses exigences, l'*Egalité*, journal hebdomadaire, ne demande à son chroniqueur que d'avoir une idée par semaine, une idée, c'est-à-dire un sujet d'article.

Mais il est des semaines où l'inspiration fait totalement défaut. On a beau se presser le cerveau, rien n'en sort :

« On ne voit rien venir, c'est de quoi se noyer, » comme dit le poète.

Causerons nous aujourd'hui de la politique métropolitaine et de la récente crise ministérielle ? Ce serait faire comme un aveugle qui parle de couleurs, car la France est loin et nos télégrammes brillent moins par leur précision que par leur laconisme : Ils s'efforcent d'imiter la sybille de Delphes ; comme elle, ils disent peu de chose et le disent avec ambiguïté.

Aborderons-nous des sujets plus locaux ? Le colis postal, par exemple, et ses alléchantes promesses ! Un de nos spirituels collaborateurs a, la semaine dernière, exprimé tout le succès, toute la quintessence de ce sujet. Il a promis aux dames de St-Pierre qu'elles pourraient prochainement jouir des bienfaits de ce mode d'expédition et faire venir de Paris trois kilogrammes d'élegance et de coquetterie pour la modique somme de sept francs cinquante, — le coût d'un fauteuil d'orchestre pris en location dans un des théâtres du boulevard.



Dirons-nous quelques mots du vaisseau amiral qui arrive de Madère à Saint-Pierre ? Le contraste est évidemment piquant entre le pays qu'il quitte et celui où il vient, entre cet Eden et ce rocher dénudé, entre cet oasis verdoyant et ce stippe désolé.

« Admirable matière à mettre en vers latins » dirait Musset. Mais il serait peu courtois d'insister sur ce pénible sujet : un bon fils aime sa mère malgré sa laideur, et les Saint-Pierrais ont raison d'aimer leur île natale malgré sa stérilité.

Mais alors de quel sujet entretenir nos lecteurs ? De la pluie et du beau temps ? C'est une ressource commode : mais la matière est, comme dit le fabuliste, « infertile et petite »

Nous préférions en desespoir de cause imiter un acteur nommé Reyor, qui a eus son heure de célébrité. Quand il était pris au dépourvu et que la mémoire lui refusait brusquement ses services, il avait recours à un boniment préparé *ad hoc* et lui tenant lieu d'excuse — un hors-d'œuvre remplaçant le rôti. C'était une petite pièce de vers contenant un éloge exagéré de l'auditoire joint à un étalage de modestie que personne ne prenait au sérieux, mais qui désarmait toujours les spectateurs. Cette élucubration de pinceau-sans-rire finissait par la phrase suivante qui seule nous revient à la mémoire :

Comme aujourd'hui, je le vois bien,
Nous avons un public d'élite,
Des gens chics, des gens de mérite,
Eh bien ! Eh bien !...
Je ne dirai plus rien.

Nous aussi nous ne dirons plus rien, car nous sommes à court d'invention, et nous craignons, par un bavardage indiscret et vide, de déplaire aux lecteurs de *l'Egalité*, qui sont incontestablement « des gens chics, des gens de mérite. »

Sterilis.

Oh ! oh ! les moralistes vont bien quand ils s'en mêlent. L'avant-dernière nuit l'entablure des fenêtres des maisons C, F et P. a été barbouillée avec de la peinture verte. Il faut croire qu'on dort solidement dans ces paradis de l'amour venal, car aucune des habitantes n'est doutée des coups de pinceau dont on badigeonnait les croisées, besogne qui a dû durer assez longtemps,

Dimanche à 4 heures, malgré une brume mouillante qui invoquait les parapluies, la musique de l'Amiral a joué sur le kiosque de la place du Gouvernement.

La foule était nombreuse et a paru goûter un extrême plaisir à entendre des morceaux exécutés avec un ensemble parfait. Nos compliments à M. Morat chef de musique, sur la manière dont il dirige ses instrumentistes. Le dernier numéro : *Airs Bretons* a été accueilli par une salve d'applaudissements, ce qui est rare à St-Pierre où on applaudit toujours timidement.

Nous espérons d'autres auditions. Le succès de dimanche dernier nous a mis en appétit d'harmonie.

SANS-GÈNE AMÉRICAIN

Tout le monde connaît le père Léon Fouchard, le plus brave homme de la création. Il était venu en ville pour affaire de chargement et devait s'en retourner à l'Anse à Henry, quand se trouvant avec son fils sur la cale à Girardin, il vit son wary qui s'éloignait avec 7 ou 8 américains dedans. Il les héla pour les faire revenir, mais ces gens sans scrupule ricanèrent et prirent le large.

Le père Fouchard se mit à leur poursuite, grâce à un doris, prêté par un camarade de l'anse à Rosse, et arrivé auprès de la goëlette « Mystéry » où étaient montés les ravisseurs, il leur cria : « Si vous voulez me filouter mon wary, je vais me plaindre à l'Amiral. » Les ravisseurs ne firent qu'en rire et larguant le wary, le lancèrent à la derive. Heureusement l'embarcation (Jane) fut rejointe par un canot de St-Pierre conduit par le jeune Maurice W. qui la ramena près de la goëlette « Mystéry » mais les avirons s'étaient perdus en chemin.

Pendant ce temps, le père Fouchard était allé à bord de la Naiade avait exposé son malheur demande protection et le commandant de la Naiade, s'intéressant à la cause du bonhomme, envoya une embarcation armée pour lui faire rendre justice.

Les américains jouèrent la stupidité disant qu'il n'y avait ni capitaine ni second à bord du *Mystéry*, et finalement le père Fouchard descendit dans son wary sans avoir obtenu aucun dédommagement.

Le consul M. Steer, a été plus juste. Il a écouté les doléances du père Fouchard, exposées par M. le commissaire de l'Inscription maritime et a consenti à une indemnité de dix dollars pour le temps que la méchanceté des hommes du *Mystéry* a fait perdre au père Fouchard, ainsi qu'au pêcheur qui devait partir pour l'anse à Rossa.

Le capitaine de la goëlette *Hélène* venant de Granville, arrivée dimanche soir, a parlé au navire *Bois Rosé* de Fécamp, mouillé sur le Grand Banc.

Le capitaine du *Bois Rosé* lui a dit qu'un navire avait été coulé par un vapeur et que l'équipage avait été recueilli par le navire *La Tour d'Auvergne* mouillé sur le Banc.

Le capitaine de l'*Hélène* ignore les noms de l'abordeur et de l'abordé.

DANGERS DE L'IVRESSE

Le 25 Mai, vers 8 heures 1/2 du soir, le sieur Gibier, capitaine de la « Persévérande » était descendu à terre. Par malheur pour lui il avait oublié les principes de la tempérance et était gris au point de tituber et de zigzaguer affreusement.

En passant sur la cale de M. Herremenck pour rejoindre son navire amarré au bout, il perdit l'équilibre et tomba à la mer. On s'empessa de le retirer, mais la congestion était déjà complète. M. le Docteur Merveilleux qu'on envoyait chercher ne put que constater le décès.

Colonies à Gouverneur.

Ministère C : Dupuy constitué par décret du 30 Mai Présidence : Intérieur et Cultes : Dupuy ; Finances : Poincaré ; Affaires étrangères : Hanotin ; Colonies : Delcassé ; Justice : Guérin ; Guerre : général Mercier ; Marine : F. Faure ; Instruction publique : G. Leygues ; Travaux publics : Barthou ; Commerce : Lourties ; Agriculture : Viger.

Nous avons de bonnes nouvelles de notre ami, le Docteur Sabatié, qui fut si longtemps le médecin des familles St-Pierraises. Il est établi docteur à Pons. Il était dernièrement de passage à Bordeaux où il a fait l'achat d'un tilbury pour visiter ses clients qui demeurent à la campagne.

Pourquoi a-t-il choisi Pons comme résidence définitive ? C'est d'abord parce que c'est une jolie petite ville de la Charente-Inférieure, arrondissement de Saintes, 3000 habitants, située sur une colline qui la divise en deux. Ensuite, que vous dirais-je ? C'est la Fatalité !

DERNIÈRE HEURE

On lit dans le Courrier des États-Unis du 19, une collision a eu lieu ce matin entre le vapeur Saint-Pierre et la goëlette Native. La goëlette heurtée en travers par le steamer, a coulé en six minutes. L'équipage a été sauvé.

BANQUE DES ÎLES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Société Anonyme au Capital de 500.000 Fr.

Dans sa séance du 21 mai 1894, le conseil d'administration de la banque des îles Saint-Pierre et Miquelon a fixé au jeudi 14 juin prochain, la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque.

En conséquence, Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire aux termes de l'article 29 des statuts, pour le 14 juin 1894 à deux heures de relèvement au siège de la société, rue Nielly.

A l'effet :

1° d'entendre la lecture du rapport du commissaire de surveillance et celle du compte rendu des opérations de la société pendant l'exercice 1893 présenté par le conseil d'administration d'approuver, s'il y a lieu, les comptes et fixer le chiffre de dividende.

2° de procéder à la nomination du commissaire de surveillance pour l'exercice 1894.

Conformément aux dispositions contenues dans les articles 30 et 31 des statuts, tout titulaire de quatre actions est de droit membre de l'assemblée générale.

Nul ne peut être porteur de pouvoir d'actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'assemblée générale, la forme des pouvoirs est déterminée par le conseil d'administration.

L'Administrateur-Délégué,
J. Deville.



IMPRIMERIE et RELIURE

EMILE POSTE

Successeur de M. Albert LEMOINE

Célérité - Prix très modérés.

A VENDRE
DEUX SEINES A CAPELAN
S'adresser à M. J.-B. GIRARDIN
au bureau du Journal.

On offre en pur don un splendide chien de Terre-Neuve adulte

Avis Important

Eu envoyant de suite un mandat-poste de 26 francs à la *Liberté Coloniale* (rédacteur en chef, M. Irénée BLANC), l'on recevra *franco*, par le retour du courrier, à *titre de prime gratuite*, à son choix; 1^o ou un joli et solide remontoir en argent, d'une valeur marchande de 40 francs. 2^o Ou un bon à lots de l'exposition, remboursable par tirage annuel à 25 francs, et dont le gros lot est de 50,000 francs.

Et l'on sera abonné au journal pour un an.

Le nombre des remontoirs est limité à 200, celui des bons de l'exposition à 300, et la dernière date d'expédition au 1^{er} juillet prochain.

Adresser immédiatement le mandat poste à M. l'Administrateur de la *Liberté des Colonies*, 4 rue Nouvelle, Paris.

OUTILLAGE
pour AMATEURS et INDUSTRIELS
TOURS de TOUS SYSTÈMES
MACHINES A DÉCOUPER
SCIERS alternatives, circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Toupies, etc.
OUTILS pour Mécaniciens, Charbons, Menuisiers, Tourneurs, Ebénistes, etc.
FOURNITURES spéciales pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
MACHINES diverses — OUTILS de toutes sortes — BOITES d'OUTILS. — Tarif-Album (360 pages, 1,000 gravures), franc 0,65.
A. TIERSOT, Constructeur breveté, 16, Rue des Gravilliers, PARIS
Hors CONCOURS, MEMBRE DU JURY
aux Expositions de Paris 1890-1891-1892-1893

Saint Pierre Imp. — E. POSTE,

PLUS DE DIPTERIE MERES DE FAMILLE

N'ayez aucune crainte lorsque vos enfants seront atteints de cette terrible maladie: Le CROUP, dont la guérison jusqu'alors était jugée comme impossible

Le Croup, l'Angine, la Diphtérie

Et tous les maux degorge, en général sont victorieusement combattus par

LE SOUFRE ROMAIN REMÈDE INFALLIBLE

surtout dans les cas désespérés et lorsque les autres médications n'ont donné aucun résultat.

La composition du Soufre Romain, permet de l'employer comme REMÈDE PREVENTIF, lors même que la maladie ne serait ni le Croup ni l'Angine.

Chaque mère de famille soucieuse de sauvegarder la vie de son enfant tiendra à posséder chez elle au moins une Boîte de Soufre Romain en prévision des attaques subites de Maux de Gorge qu'il est urgent de combattre avec promptitude.

Le Soufre Romain produit récemment découvert, a été appliqué avec le plus *Grand Succès* dans un grand nombre de cas absolument désespérés et a sauvé de la mort *tous les enfants* auxquels il a été appliqué ainsi qu'en témoignent les nombreuses attestations et lettres de remerciements adressées au propagateur de ce remède souverain.

Prix de la boîte, 3 fr. 50

Les demandes doivent être adressées à l'ÉGALITÉ qui dès que les commandes atteindront le nombre de 25 boîtes s'empêtrera de faire venir ce merveilleux produit et de faire profiter ses lecteurs de la réduction qu'elle a pu obtenir.



DELETTREZ PARFUMS & SAVONS

adoptés par la haute société.

DÉTAIL: 5, boulevard des Italiens, PARIS.

GROS: 45, rue d'Enghien, PARIS.

USINE: 31, avenue du Roule, NEUILLY sur Seine.

PROLONGATION DE LA VIE

PAR

L'Elixir Godineau

Par

3 FLACONS

50 francs

Port en sus

Unique remède contre l'IMPUSSANCE ; il guérit les maladies des reins, de la moelle épinière, de l'Influenza, les anémiques, les épuisés, etc. IL RAJEUNIT ET PROLONGE LA VIE ; c'est essentiellement un élément de réparation ; il donne un sang nouveau d'une force inouïe, d'une richesse incomparable ; ne contenant aucune substance nuisible, il peut être pris à tous les âges sans danger aucun.

Brochure explicative et envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait la demande à l'Administration de l'Elixir Godineau, 7, rue Saint-Lazare à Paris